

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

SÉANCE DU 8 JANVIER 1875.

PRÉSIDENTENCE DE M. ÉD. BUREAU.

M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1874, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des élections faites dans cette séance, le Bureau et le Conseil d'administration de la Société sont composés, pour l'année 1875, de la manière suivante :

Président.

M. Éd. BUREAU.

Vice-présidents.

MM. Duchartre,
E. Cosson,

MM. Duvergier de Hauranne,
Alph. Lavallée.

Secrétaire général.

M. de Schoenefeld.

Secrétaires.

MM. Max. Cornu,
E. Roze.

Vice-secrétaires.

MM. J. Poisson,
M. Tardieu.

Trésorier.

M. A. Ramond.

Archiviste.

M. l'abbé Chaboisseau.

Membres du Conseil.

MM. Ém. Bescherelle,
Cintract,
J. Decaisne,
Eug. Fournier,
Gaudefroy,
Ad. Larcher,

MM. P. Petit,
G. Planchon,
Éd. Prillieux,
J. de Seynes,
Ph. Van Tieghem,
H. Vilmorin.

M. le Président prend la parole et s'exprime en ces termes :

DISCOURS DE M. Édouard BUREAU.

Messieurs et chers collègues,

Le 23 janvier dernier, à cette même place, un savant et vénérable vieillard vous remerciait de l'avoir appelé à votre tête pendant l'année 1874. En conférant la présidence à M. Fée, vous aviez voulu lui témoigner votre respect pour sa longue carrière entièrement consacrée à la science, pour son caractère loyal et sympathique, pour ce patriotisme qui, à quatre-vingts ans, lui avait fait rompre volontairement tous les liens qui l'attachaient à sa ville adoptive, afin de conserver ce titre de Français, auquel il tenait plus qu'au repos si bien gagné de sa vieillesse.

La vigueur physique de M. Fée répondait à l'énergie de son âme, et nous pouvions espérer de le posséder longtemps encore. Cependant cette première séance de l'année, dans laquelle il vint occuper le poste d'honneur où l'avait appelé votre choix, fut aussi la dernière où il parut au milieu de nous. Comme si la vieillesse eût attendu le couronnement de la carrière scientifique de notre éminent confrère pour lui faire sentir ses atteintes, dès le mois de février la santé de M. Fée commença à décliner rapidement ; bientôt nous perdîmes tout espoir, et le 22 mai, nous avions la douleur d'adresser les suprêmes adieux à notre vénéré Président (1).

L'honneur que vous aviez fait à M. Fée, Messieurs et chers collègues, vous me l'avez décerné cette année, et je viens à mon tour vous exprimer toute ma gratitude. Plus que mon prédécesseur, sans aucun doute, je dois vous être reconnaissant ; car ni des sacrifices faits au pays, ni des services exceptionnels rendus à la science, ni même le respect dû à l'âge, ne déterminaient, dans le cas présent, vos suffrages ; et, lorsque je me demande quels titres je pouvais avoir à votre bienveillance, je n'en trouve pas d'autres que ma bonne volonté et l'affection profonde que j'ai toujours portée à la Société botanique de France.

La situation si honorable à laquelle vous m'avez appelé implique des devoirs que je m'efforcerai de remplir. Plus la Société botanique accroît le nombre de ses membres, plus elle fait sentir en province son influence par les sessions extraordinaires, plus elle augmente ses publications, plus, en un mot, elle prend une large part au mouvement scientifique de notre pays, et plus devient difficile et importante la tâche de son Président.

Pour nous rendre bien compte, Messieurs, de notre situation actuelle, jetons un regard rapide sur le passé.

Le 12 mars 1854, quinze botanistes, la plupart portant des noms connus dans

(1) Voyez le *Bulletin*, t. XXI (Séances), pp. 168 et suiv.

la science, se réunissaient (1) chez M. Antoine Passy et décidaient la création d'une Société botanique de France, qui fut définitivement fondée le 23 avril suivant.

Le 15 juin de la même année, ils avaient obtenu 164 adhésions.

En mars 1855, le nombre des membres de la Société était de 272; en avril 1856, de 305; en avril 1857, de 362; en mai 1858, de 432.

A partir de cette époque nous ne trouvons plus dans nos Bulletins la liste des membres publiée régulièrement chaque année. Cependant il en parut une nouvelle le 1^{er} août 1862, et nous pouvons constater que le nombre des membres était alors de 459 : c'est le chiffre le plus élevé dont nous trouvons l'indication.

Toutefois un certain nombre de noms ne figuraient en quelque sorte sur nos listes que pour mémoire; bien des personnes, après avoir été admises à faire partie de la Société, cessaient peu à peu, par diverses raisons, leurs relations avec elle et négligeaient de faire parvenir leurs cotisations. Le Conseil résolut de réduire la liste aux membres véritablement effectifs. Celle qui fut publiée le 31 janvier 1869 ne renferme plus que 375 noms. A partir de cette époque les chiffres s'élèvent de nouveau graduellement : le 15 mai 1870, il y avait 384 sociétaires et le 1^{er} février 1874, 399.

Depuis ce dernier recensement, la Société a eu la douleur de perdre quatre de ses membres, que la mort semble avoir choisis parmi les plus notables. Ce sont M. Fée, président de la Société; MM. Cordier et Roussel, connus par leurs travaux sur les Champignons; et M. le comte Jaubert, qui s'est constitué tant de fois le défenseur des intérêts de la botanique, et dont l'éminente personnalité sera l'objet d'une notice biographique spéciale dans notre Bulletin.

Pendant que se produisaient ces vides cruels, nous admettions dans nos rangs vingt-deux collègues nouveaux, de sorte que le chiffre exact des membres de la Société botanique de France est aujourd'hui de 417.

Au point de vue du nombre de ses adhérents, la Société est donc en progrès certain; mais ce progrès est-il aussi rapide qu'il pourrait l'être? Je ne le pense pas. Nous ne recevons guère jusqu'ici que les personnes qui viennent en quelque sorte nous trouver. Dans l'intérêt de l'œuvre que nous poursuivons, dans l'intérêt même de la science, il est à désirer que chacun de nous attire les botanistes qu'il peut connaître et qui ne sont pas encore des nôtres. Beaucoup de débutants, je l'ai remarqué, n'osent venir à nous par un excès de modestie et parce que, disent-ils, ils n'ont encore rien publié. Nous en ferons de nouveaux confrères en leur expliquant bien que nous ne sommes

(1) Dans notre séance du 14 novembre 1873, M. de Schœnefeld, en rendant hommage à la mémoire de M. A. Passy, a, d'après ses souvenirs personnels, donné quelques détails sur cette réunion préparatoire et sur les circonstances dans lesquelles a été fondée notre Société. (Voyez le *Bulletin*, t. XX, Séances, pp. 228-231.)

pas une académie, et que nous demandons seulement à ceux que nous admettons d'aimer la botanique et de s'intéresser à ses progrès.

Le nombre des membres à vie, qui a toujours été en augmentant depuis la fondation de la Société, est aujourd'hui de 76, c'est-à-dire plus d'un cinquième du nombre total des membres. Ce fait est digne d'attention. Si les fonds versés par les membres à vie offrent l'avantage de constituer un capital, il n'en est pas moins vrai que plus cette catégorie de membres est nombreuse proportionnellement, et plus les revenus annuels de la Société sont diminués. Ceci vient encore à l'appui de l'utilité qu'il y aurait à recruter autant que possible des membres nouveaux à cotisation annuelle.

Si nous passons du personnel aux publications de la Société, nous constatons que depuis vingt et un ans elles se sont continuées sans aucune interruption, même pendant les douloureuses épreuves que le pays a traversées dans ces dernières années. La Société botanique de France peut montrer aujourd'hui, comme preuve de son activité, VINGT-DEUX volumes in-8°, en y comprenant le volume des Actes du Congrès international de 1867. Ces vingt-deux volumes, dont le dernier n'est pas encore terminé, forment, tels qu'ils sont en ce moment, la masse énorme de 16429 pages d'impression (format grand in-8), qui se décomposent ainsi (1):

Statuts, règlements, listes des membres.....	207 pages.
Comptes rendus des séances.....	8329
Sessions extraordinaires et congrès.....	2490
Revue bibliographique.....	5080
Tables des matières.....	323
Total.....	16429 pages.

Le plus mince de ces volumes, le premier, a 436 pages; et le plus gros, le quatrième, en a 1107. La moyenne est d'environ 750 pages, chiffre auquel il serait bon de nous tenir et que l'intérêt des travaux qui nous étaient présentés nous a souvent entraînés à dépasser, au détriment de nos finances (2).

La Société, autant qu'elle l'a pu, a fait paraître des gravures à l'appui des mémoires qu'elle imprimait; les planches sur cuivre et lithographies actuellement publiées sont au nombre de 56, et les figures sur bois intercalées dans le texte, au nombre de 97.

Pour les figures comme pour le texte, ce sont nos ressources qui nous

(1) Chaque page pleine contient au moins 2500 lettres, soit 40 000 lettres par feuille d'impression de seize pages.

(2) L'article 52 du Règlement impose à la Société la publication de numéros mensuels de deux à trois feuilles d'impression, soit en moyenne douze numéros de deux feuilles et demie par an. Or douze numéros de deux feuilles et demie ne forment qu'un total de trente feuilles (contenant 480 pages) par an. Donc, puisqu'il résulte des calculs de M. Bureau que nous avons publié en moyenne 750 pages par an, nous avons dépassé considérablement les prescriptions réglementaires, au grand avantage de chaque Sociétaire, mais au détriment de la caisse commune. (*Notes du Secrétaire général.*)

limitent, et non le défaut de matériaux. Bien que la situation financière de la Société soit bonne, tout ce qui rendra possible l'augmentation de ses revenus pourra accroître par là même ses moyens d'action et son influence scientifique.

C'est à ce point de vue surtout, que la reconnaissance de la Société botanique de France comme établissement d'utilité publique est vivement à souhaiter. J'ai la satisfaction de vous dire qu'à la suite du vote émis à ce sujet dans la séance de rentrée, notre demande, accompagnée des pièces nécessaires, a été déposée à la Préfecture de la Seine, et que nous avons tout lieu de croire cette affaire importante en bonne voie. Nous la suivrons du reste avec toute l'attention qu'elle mérite.

Un autre sujet de préoccupation assez différent est l'absence de tables pour nos trois derniers volumes. L'état incomplet dans lequel ils sont restés jusqu'ici, par suite de diverses circonstances, et malgré les efforts qu'a faits notre zélé Secrétaire général pour en assurer l'achèvement, les rend difficiles à consulter. Nous aurons à nous entendre pour adopter des mesures qui permettent de combler aussi promptement que possible cette lacune, et il est probable qu'à cette occasion nous ferons appel à la bonne volonté de quelques-uns d'entre vous.

Croyez, Messieurs et chers collègues, que de mon côté, je n'épargnerai au service de la Société, ni mes soins, ni mon temps, et que j'aurai à cœur de me montrer digne de la confiance que vous m'avez témoignée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. DUTEYEUL (l'abbé), au château de Saint-Bernard, par Baignes-Sainte-Radegonde (Charente), présenté par MM. les abbés Ch. Laffitte et Joseph Dulac ;

TILLET (l'abbé Paul), professeur au collège de Mongré, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), présenté par MM. les abbés Faure et Chaboisseau.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Emmanuel Duvergier de Hauranne (datée d'Herry, Cher), qui remercie la Société de l'avoir appelé aux fonctions de vice-président pour l'année 1875.

M. Alph. Lavallée, appelé aux mêmes fonctions et présent à la séance, adresse de vive voix ses remerciements à la Société.

M. le Secrétaire général donne lecture de la notice nécrologique suivante, adressée à la Société :